Chambre de Commerce

ARRETE Nº 215 approuvant les opérations électorales pour le renouvellement de la Chambre de Commerce du Togo en 1930.

Par arrèté du 26 avril 1930.

Le Conseil d'Administration entendn ;

Sont approuvées les opérations électorales qui ont en lieu à Loué les 6 et 20 avril 1930 pour le renouvellement de la Chambre de Commerce du Togo.

Sont élus membres de la dite Chambre :

l · ~ Membres Français:

- a) titulaires :
- M.M. LASSERRE, Agent Général de la S. G. G. EYCHENNE, Agent des Etablissements Lecomte Dol, Agent de la Cie. F. A. O. Bertholet, Agent de la C. I. C. A. Adami, Agent de la S. C. O. A.
 - b) suppléants:
- M.M. GAZEL, Agent de la C. G. C. A. MAILIER, Agent de la S. T. A. O. Gir, Agent de la B. F. A.
 - 2' Membres étrangers de nationalité européenne :
 - af titulaires :
- MM. DESYLLA, Agent de la Société G. B. Ollivant ABENSUR, Agent de l'United Africa C° PERKINS, Agent de la Maison J. Holt
 - b) suppléants :
- M.M. Euting, Agent de la Bremer Factorei Римерия, Agent de la Maison Walkden
- 3° Membre des pays placés sous mandat A. Français :
 M. J. Williams, commerçant à Lomé.
- 4. Membre des pays placés sous mandat B. Français :
 M. Olympio, Commerçant à Lomé.